



## GAEN2MC - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en gastro-entérologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

#### Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en gastro-entérologie, dans une faculté de médecine belge.

#### Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans (à temps plein), à savoir trois ans de formation de base en médecine interne et trois années de formation supérieure en gastro-entérologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

## GAEN2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en gastro-entérologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans (à temps plein), à savoir trois ans de formation de base en médecine interne et trois années de formation supérieure en gastro-entérologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

## GAEN2MC Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [360.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

le cas échéant, les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement universitaire et enseignement inter universitaire.

Bloc annuel

1 2 3 4 5 6

#### o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WINTR2311	Questions spéciales de médecine interne, 1re année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [80h] [8 Crédits] 🌐	X					
○ WINTR2331	Enseignement interuniversitaire, 1re année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X					
○ WINTR2381	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐	X					
○ WINTR2391	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 2e partie		FR [q3] [] [18 Crédits] 🌐	X					

#### o Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WINTR2312	Questions spéciales de médecine interne, 2e année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [80h] [8 Crédits] 🌐		X				
○ WINTR2332	Enseignement interuniversitaire, 2e année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐		X				
○ WINTR2382	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐		X				
○ WINTR2392	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 2e partie		FR [q3] [] [18 Crédits] 🌐		X				



## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## GAEN2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

### Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants

- avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

#### **Commission de sélection**

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

***Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités***

Responsable académique du programme: [Pierre Deprez](#)

Jury

- Président de jury: [Pierre Deprez](#)
- Secrétaire de jury: [Hubert Piessevaux](#)

Personne(s) de contact

- Vice-président du Jury de sélection: [Thierry De Ronde](#)
- Personne de contact: [Carine Relvas](#)